

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
votants	7
procuration	0

L'an deux mil vingt-deux le 10 août, le Conseil Municipal de VALLORCINE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 4 août 2022

<b>Objet</b>
N° 22/ 04/07
<b>EGLISE DE VALLORCINE</b>
*
<b>PROLONGATION DE LA DATE D'ACHEVEMENT</b>

**Présents** Messieurs Jean-François DESHAYES, Gérard BURNET, M François COUTAGNE Mesdames Maryvonne ALVARD, Audrey PENIN et Dominique ANCEY,  
**Absents excusés** Mmes Rachel ROUSSET, Guyonne FOURNIER  
**Secrétaire de séance** Mme Dominique ANCEY

Monsieur le Maire rappelle les travaux de rénovation de l'Eglise de Vallorcine qui ont commencé en 2017. Pour permettre à la trésorerie de régler les dernières factures en adéquation avec la réglementation, il est demandé à la commune de délibérer sur une prolongation de la date d'achèvement administrative.

Il est proposé au conseil municipal d'appliquer une date d'achèvement au 31.12.2022 pour permettre le règlement et de faire les demandes du solde des subventions dans de bonnes conditions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Décide de modifier pour l'ensemble des lots la date d'achèvement au 31.12.2022.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE  
Monsieur le Trésorier de SALLANCHES

Délibération exécutoire le 24/08/22

Affichage sur le site de la mairie de Vallorcine

Du 24/08/22 au 24/10/22

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

